

# Étudiant à temps plein – Annexe C : Époux/conjoint de fait des demandeurs 2021-2022

Centre de services aux étudiants  
2010, 12th Avenue, bureau 1120  
Regina, Canada S4P 0M3  
306-787-5620  
1-800-597-8278

For Office Use Only	
Date Received	File No.
	PSE No.
	App No.

Aux fins de référence au dossier, inscrire le nom et le numéro d'assurance sociale (NAS) du demandeur :

Nom de famille légal du demandeur : \_\_\_\_\_

Prénom légal du demandeur : \_\_\_\_\_

No d'assurance sociale (NAS) : \_\_\_\_\_

## Renseignements sur le conjoint (la conjointe)

No d'assurance sociale (NAS) : \_\_\_\_\_  Sans NAS

Date de naissance (jj/mmm/aaaa) : \_\_\_\_\_

No d'assurance-maladie de la Saskatchewan (NAM) : \_\_\_\_\_  Sans NAM

Sexe :  Homme  Femme

Nom de famille légal : \_\_\_\_\_

Prénom légal : \_\_\_\_\_

Second prénom légal : \_\_\_\_\_

## Adresse postale

Cochez(✓) cette case si votre adresse permanente et votre no de téléphone sont les mêmes que ceux du demandeur.

Rue/Case postale \_\_\_\_\_ Appartement \_\_\_\_\_ Ville/Village \_\_\_\_\_

Province/État \_\_\_\_\_ Pays (autre que le Canada) \_\_\_\_\_ Code postal/Code ZIP \_\_\_\_\_

Indicatif régional et téléphone à domicile : \_\_\_\_\_

## Renseignements sur la période d'études

Cochez (✓) la case qui s'applique si votre conjoint sera aux études durant la majeure partie de votre période d'études. Si ce n'est pas le cas, cochez la case « Pas aux études ».

- Pas aux études
- Aux études postsecondaires à temps plein
- À l'école secondaire à temps plein
- Étudiant à la formation de base des adultes à temps plein
- Cochez (✓) la case si votre conjoint prévoit faire une demande de prêt pour étudiants à temps plein et indiquez les dates où il fréquentera l'établissement d'enseignement.

Date de début (jj/mmm/aaaa) : \_\_\_\_\_

Date de fin (jj/mmm/aaaa) : \_\_\_\_\_

## Revenu du conjoint (de la conjointe) pendant les études

Afin de déterminer si votre conjoint est en mesure de contribuer aux dépenses de votre période d'études, veuillez répondre aux questions suivantes :

Votre conjoint reçoit-il des prestations d'assurance-emploi durant votre période d'études?  Oui  Non

Votre conjoint reçoit-il des prestations d'aide sociale (c.-à-d. Programme d'aide sociale de la Saskatchewan, Allocation de transition en matière d'emploi, Programme (fédéral) d'aide sociale) durant votre période d'études?  Oui  Non

Votre conjoint reçoit-il des prestations d'invalidité (c.-à-d. Programme de revenu assuré pour personnes handicapées en Saskatchewan [SAID], prestations d'invalidité du Canada) durant votre période d'études?  Oui  Non

Il se pourrait qu'on demande à votre conjoint de confirmer avoir reçu des prestations. Conservez tous les relevés des prestations.

Les renseignements sur le revenu de votre conjoint pour l'année d'imposition 2020 seront obtenus directement auprès de l'Agence du revenu du Canada afin de calculer les contributions et déterminer l'admissibilité aux bourses. Si votre conjoint n'a pas produit de déclaration de revenus en 2020, inscrivez son revenu brut total provenant de toute source pour l'année civile 2020 au complet. Si votre conjoint n'a eu aucun revenu d'aucune source en 2020, inscrivez « 0 » : \_\_\_\_\_ \$

Si vous n'êtes plus aux études depuis au moins 10 ans et que les revenus de votre conjoint pour l'année en cours s'avèrent inférieurs à ses revenus de 2020, inscrivez une estimation du revenu brut provenant de toute source au cours de l'année civile 2021 au complet. Nous déterminerons l'admissibilité aux bourses selon le montant de revenus indiqué. \_\_\_\_\_ \$

